



**SOCIÉTÉ**

**SUICIDES AU LYCÉE**  
**Comment**  
**ÉVITER**  
**ces drames ?**

Le monde scolaire s'interroge sur les moyens de prévenir les passages à l'acte des élèves les plus fragiles, après une dramatique tentative, lundi, dans un lycée de Seine-Saint-Denis.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU  
 ET HÉLÈNE HALLIS

**SUR UN CARTON** accroché au portail du lycée, des élèves ont écrit cette question : «Pouvons-nous empêcher le suicide ? Ou une tentative de suicide ?» Hier matin, l'émotion était immense devant les grilles du lycée Georges-Clemenceau à Villemomble (Seine-Saint-Denis) après la tentative d'immolation par le feu d'une jeune fille de 18 ans, survenue lundi après-midi dans l'établissement.

Vers 15 heures, Madina, une élève de 1<sup>re</sup> de ce lycée réputé calme, s'est aspergée d'un liquide inflammable au rez-de-chaussée avant de monter au premier étage et de se jeter d'une passerelle sous les yeux d'une trentaine de camarades. Gravement brûlée au buste et aux jambes, elle a été évacuée en urgence absolue vers l'hôpital Percy, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Ce passage à l'acte, extrêmement violent, n'est pas le premier à toucher le cœur de l'institution scolaire. Plusieurs tentatives d'immolation par le feu ont déjà eu lieu, en 2010, dans un lycée professionnel de Bordeaux (Gironde), en 2013, dans un collège à La Rochelle (Charente-Maritime)... En 2011, Jonathan Destin, 16 ans, avait tenté de mettre

fin par le feu à son calvaire, six longues années de harcèlement scolaire. Le 8 novembre dernier, c'est un étudiant de 22 ans qui s'immolait devant le Crous de Lyon, après avoir dénoncé dans un message sur Facebook la précarité dans laquelle il se trouvait.

Madina, à Villemomble, avait un profil psychologique fragile et était « suivie médicalement » en dehors du lycée, a expliqué Daniel Auverlot, le recteur de l'académie de Créteil, qui s'est rendu sur place le soir même du drame. Au début du mois, la jeune fille avait déjà fait état d'intentions suicidaires, dans un message posté sur un réseau social. Selon nos informations, des camarades avaient alerté l'administration du lycée, qui dans la foulée avait reçu les parents et l'adolescente. Elle était revenue en classe deux semaines plus tard.

**Le nombre de médecins scolaires a fondu**

« Les passages à l'acte sur le lieu scolaire sont rares mais c'est une éventualité qu'on redoute terriblement », commente Claudine Némausat, la secrétaire générale du syndicat des médecins scolaires SNMSU-Unsa. Selon des chiffres de l'Observatoire de la jeunesse datant de 2015, le

suicide touche chaque année 600 personnes chez les moins de 25 ans. C'est la deuxième cause de mortalité dans cette catégorie de la population. Pour autant, le phénomène, dans les statistiques de l'Education nationale, reste peu visible. L'enquête Sivis, qui radiographie chaque année la violence dans les établissements scolaires, indique seulement que les suicides constituent 0,5 % des incidents graves recensés dans les collèges et lycées.

« Dans les classes, on ne sait pas trop comment gérer les élèves en souffrance psychologique : l'élève n'a pas forcément envie de se confier à son prof et nous, on a peur de mal faire », relève Valérie Sipahimalani, la secrétaire générale adjointe du syndicat Snes-FSU, qui regrette que les drames comme celui de Villemomble « soient traités comme des cas isolés, et pas comme une question de société importante qui concerne tout le monde ».

Alors que le nombre de médecins scolaires, faute de candidats, a fondu ces dernières années pour plafonner à quelque 900 praticiens pour 12 millions d'élèves, c'est à l'infirmerie du lycée que s'expriment généralement les plaintes des élèves en diffi-

culté. « Mais nous ne sommes pas formés à traiter la souffrance psychique, seulement à recueillir la parole. Et il est déjà difficile, parfois, de convaincre les jeunes de se confier, et encore plus de consulter », explique Brigitte Accart, infirmière scolaire dans le Val-d'Oise et porte-parole du syndicat Snies-Unsa.

Pour ceux qui franchissent le cap, encore faut-il avoir les moyens de payer une consultation chez un psychologue en ville... ou de patienter. Dans certaines agglomérations et notamment en région parisienne, les délais d'attente pour une consultation dans un centre médico-psychologique se comptent en semaines. ■

**Combien d'adolescents sont en souffrance psychologique ?**

Les études font état de 8 à 10 % d'une classe d'âge souffrant de troubles dépressifs, du comportement, de l'alimentation, de violence vis-à-vis de soi ou des autres. C'est une proportion élevée en comparaison des autres pays d'Europe. Nos adolescents se disent plus malheureux, moins compris de leurs parents, de l'école et de la société. Dans les pays du nord de l'Europe, mais aussi en Italie et en Espagne, le nombre de suicides et de dépression des jeunes est moins important.



► 27 novembre 2019 - N°23401

**Comment expliquer ces taux plus élevés que la moyenne ?**

Il existe un problème dans la prise en charge de la souffrance psychique des adolescents. A titre de comparaison, nous avons en France 25 à 30 fois moins de psychologues scolaires qu'en Finlande. Le système de soins des adolescents est aussi trop déconnecté des lieux où ils vivent, c'est-à-dire à l'école et dans la famille. C'est là qu'il faut agir. Quand un adolescent exprime des idées de mort à la fin du cours de philosophie, cela doit être pris au sérieux.

**Mais l'école n'est pas un lieu de soins...**

S'il était si facile pour un jeune de consulter un psychologue en ville, ils seraient nombreux à y aller. Dans la réalité, ils ont besoin d'être accompagnés. Il faut que, collectivement, on prenne conscience de la nécessité de s'occuper du bien-être des adolescents. On ne peut pas laisser le monde de l'école et celui de la santé s'ignorer magistralement comme aujourd'hui.

**Vous avez formulé une série de préconisations en 2016. Sont-elles appliquées ?**

La mesure principale est le Pass santé jeune. Il consiste à proposer aux adolescents, quelle que soit leur souffrance, de pouvoir consulter un médecin, puis un psychologue pour une dizaine de séances, facilement, gratuitement, et seuls s'ils ont plus de 15 ans. La préconisation est expérimentée dans trois micro-territoires et sera généralisée au plus tôt dans six ans. C'est trop long. On sait déjà que ce dispositif fonctionne. Il faut le mettre en place. **PROPOS RECUEILLIS**

**PAR CH.B.**



**« UN ADO EXPRIMANT DES IDÉES DE MORT DOIT ÊTRE PRIS AU SÉRIEUX »**

MARIE-ROSE MORO

**CHEFFE DE SERVICE** de la Maison de Solenn, un lieu d'accueil de référence pour les adolescents en souffrance, la pédopsychiatre Marie Rose Moro a coécrit un rapport remarqué, en 2016, sur le bien-être et la santé des jeunes.

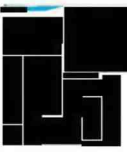


**Les passages à l'acte sur le lieu scolaire sont rares mais c'est une éventualité qu'on redoute terriblement**

CLAUDINE NEMAUSAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES MÉDECINS SCOLAIRES SNMSU-UNSA



Villemombre, hier. Les cours, suspendus après le drame, devraient reprendre ce matin.



► 27 novembre 2019 - N°23401



Villemomble (Seine-Saint-Denis), hier. Devant le lycée Georges-Clemenceau, où une jeune fille a tenté de s'immoler par le feu lundi, de nombreux élèves, sous le choc, hésitaient à entrer.